

# Organiser un événement culturel à la ferme

## PUBLIC CIBLE

agriculteurs.trices du territoire souhaitant mettre en place des événements culturels sur leur ferme

## OBJECTIFS

- Organiser un événement culturel sur votre ferme
- Identifier et examiner la réglementation liée à l'organisation d'événements sur un lieu de production agricole
- Définir et utiliser une méthode de travail pour organiser et planifier son événement à la ferme

## PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

## CONTENU

1. Réglementation autour du spectacle vivant
  - Statut des intervenants / droits d'auteurs / nombre de spectacle autorisés par an...
  - Les interlocuteurs et les autorisations pour mettre en place un événement : Mairie, sécurité civile, DDT(M),...
  - Servir un repas fermier dans le respect des normes d'hygiène
  - Mettre en place une buvette : les impératifs et obligations réglementaires à respecter
  - Sécurité liée à l'accueil d'un public : se prémunir d'un accident (jauges, issues de secours, etc), ERP, accessibilité
  - Revenus du spectacle / billetterie
  - Les institutions à connaître : GUSO, SACEM...
2. Organisation opérationnelle
  - Fiche technique pour organiser et planifier un événement
  - Communication : comment rendre visible son événement
  - Accueil du public : les repères pour bien accueillir un public.
  - Financement possible : public, privé, mécénat

## MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, méthodologiques, temps d'analyse de pratiques et expérimentations d'outils, mise en situation, débriefing...

## MOYENS MATÉRIELS

Utilisation de paperboard et/ou de support powerpoint

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire d'évaluation à compléter en fin de parcours de formation

## DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
12/02/2026	Lauris (84), ajustable selon la provenance des participants 84360 Vaucluse	

## THÈMES

## PARTENAIRES

Accueil Paysan

## FINANCEURS

VIVEA

## Infos complémentaires

**ORGANISÉE PAR**  
GR CIVAM PACA

**DURÉE** : 1 jour(s)

**DATE LIMITE** : 02/02/2026

### TARIFS

VIVEA

**Gratuit**

Prise en charge par les OPCO pour les salariés agricoles et non agricoles. Contactez-nous pour obtenir un devis d'un montant de 175 € (25€/h de formation). Pour les autres cas, contactez-nous

### ATTESTATION

Remise en fin de formation

### RENSEIGNEMENTS

Marion GENTY  
marion.genty@civampaca.org  
GR CIVAM PACA  
MIN 13  
84 953  
CAVAILLON Cedex  
Tel. 04 90 78 35 39  
N° d'organisme de formation :  
93 840 036 184

**NOTE** : Repas partagé

## Organiser un événement culturel à la ferme

---

Accueil à la ferme

Accueil à la ferme

Accueil